

Règlement du Jeu OREO x MINECRAFT, LE FILM	Terms and Conditions OREO X MINECRAFT THE MOVIE
1. Règlement du Jeu	1. General
<p>1.1. Ce Jeu est organisé par la Société Mondelez Europe Services GmbH Succursale française, enregistrée sous le numéro 508 852 258 RCS Nanterre, dont le siège social se trouve 6 Avenue Réaumur - 92140 CLAMART (ci-après désignée la " Société Organisatrice ").</p> <p>Les administrateurs du Jeu sont les entreprises suivantes.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consultix GmbH, Wachtstrasse 17 -24, 28195 Brême, Allemagne et 2. Promo Consulting Solutions GmbH, Siemensstrasse 21A, 61130 Nidderau, Allemagne (ci-après désignés par les " Gestionnaires "). <p>Le Jeu se déroulera du 06. 01. 2025 à 00h00 au 28 .09. 2025 à 23h59 (ci-après : Périodedu Jeu)</p>	<p>1.1. This Promotion is organized by Mondelez Europe Services GmbH, French branch, registered under number 508 852 258 RCS Nanterre, whose registered office is at 6 Avenue Réaumur - 92140 CLAMART. (hereinafter "the Organizer").</p> <p>The administrators of the promotion are the following partner Marketing and IT Consultancy agencies:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consultix GmbH, Wachtstrasse 17 -24, 28195 Bremen, Germany, 2. Promo Consulting Solutions GmbH, Siemensstraße 21A, 61130 Nidderau, Germany (hereinafter "Administrators"). <p>The Promotion will run from January 06th 2025 , 0:00 until September 28th 2025 23:59 (hereinafter: Promotion Period).</p>
<p>1.2. Ce Jeu avec obligation d'achat est organisé sous la forme d'instantanés gagnants ouvert à toute personne physique majeure (à la date de participation au Jeu) résidant en France métropolitaine, Corse et DROM COM (excepté Wallis et Futuna et Saint Pierre et Miquelon).</p> <p>Le promoteur se réserve le droit de demander une preuve appropriée de l'âge et de l'identité pour vérifier la conformité avec les conditions susmentionnées.</p>	<p>1.2. This promotion is open to permanent legal residents of France aged 18 or over, with full legal capacity, who have a valid residential address in the Mainland of France and Corsica and DROM COM (excluding Wallis and Futuna and Saint Pierre and Miquelon).</p> <p>The Promoter reserves the right to request appropriate proof of age and identity to verify compliance with the aforementioned conditions.</p>
<p>1.3. Les employés de la Société Organisatrice et/ou des Administrateurs du Jeu, leurs proches et toutes les personnes ayant un lien professionnel avec la gestion du Jeu sont exclus de la participation.</p>	<p>1.3. Employees of the Organizer and/or Administrators, all other persons who have access to data related to the prize draw, their immediate families or any persons professionally connected with the organization and administration of the promotion are excluded from participating.</p>
<p>1.4 Les packs des biscuits OREO participants incluent toutes les références de biscuits OREO commercialisés par Mondelez International.</p>	<p>1.4 Participating OREO packs include any OREO cookies product commercialized by Mondelez International. Other products not commercialized</p>

<p>D'autres produits qui ne sont pas commercialisés par Mondelez International et qui peuvent contenir des ingrédients OREO, tels que des gâteaux moelleux ou de la crème glacée, ne sont pas inclus.</p>	<p>by Mondelez International and that may contain OREO ingredients, such as cakes or ice cream, are not included.</p>
<p>2. COMMENT ACCÉDER AU JEU</p>	<p>2. Accesing the Promotion</p>
<p>2.1. Afin de prendre part au Jeu, les participants doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • disposer d'un accès Internet • avoir un appareil avec une caméra • disposer d'un numéro de téléphone mobile avec le code pays [+33] et d'un appareil compatible avec les SMS pour recevoir et lire un code de vérification pendant le processus de participation. Chaque numéro de téléphone mobile sera lié à l'adresse e-mail fournie lors du processus de participation. • accepter le présent règlement et confirmer être âgés de 18 ans au minimum en cochant la case concernée 	<p>2.1 To participate in this promotion, participants must:</p> <ul style="list-style-type: none"> • have Internet access; • have a device with a camera • Have a mobile phone number with the country code [+33] and an SMS-enabled device in order to be able to receive and read a verification code during the participation process. Each mobile phone number will be linked to the e-mail address provided during the participation process. • agree to these Rules, have read and accepted the Privacy Notice and confirm that they are at least 18 years old by checking the appropriate tick box;
<p>2.2. Le Jeu est limité à deux participations par participant (identifié par son adresse email) et par jour. Le nombre maximum de dotations par participant est limité à une (1) pendant toute la durée du Jeu.</p> <p>Une fois la limite de participation ou dotation maximale atteinte, les participants peuvent être exclus de toute participation ultérieure à la discrétion de l'Administrateur du Jeu.</p> <p>Les participants peuvent gagner pendant la durée du Jeu l'une des deux dotations suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. soit 2 places de cinéma pour Minecraft, Le Film. 2. soit une tasse OREO x MINECRAFT, LE FILM <p>Il y a un maximum de deux participations Instantanées par jour et par foyer (même adresse IP).</p>	<p>2.2 During the Promotion Period each participant (identified by e-mail address) may participate up to a maximum of 2 times per calendar day. Once the maximum participation limit is reached, participants may be excluded from further participation at the Promoter or Administrator's discretion.</p> <p>Participants may win,</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Either, 2 movie tickets for Minecraft, The Movie. 2. Or an OREO x MINECRAFT, THE MOVIE mug. <p>during the course of the Promotion.</p> <p>There is a maximum of two Instant Win entry per day and per household (IP address).</p>

<p>Il est précisé qu'un participant ne peut gagner au maximum qu'une des deux dotations pendant toute la durée du Jeu.</p>	
<p>2.3. Le but de ces règles est de garantir l'égalité pour tous les participants et des opportunités égales de gagner une dotation après avoir participé en utilisant le mécanisme spécifié dans ce Règlement de jeu.</p>	<p>2.3. The purpose of these Rules is to ensure equality for all participants and equal opportunities to win a prize after participating using the Mechanic specified in these Rules.</p>
<p>3. Les mécanismes du Jeu</p>	<p>3. Mechanics of the Promotion</p>
<p>3.1. Pour participer, les participants doivent acheter un paquet de biscuits OREO commercialisé par Mondelez International et accéder au site www.oreo.eu avant la date de clôture du Jeu en scannant le QR code situé sur le paquet de biscuits OREO ou accéder manuellement à www.oreo.eu via n'importe quel navigateur internet.</p>	<p>3.1. Participants must purchase a package of OREO and access the website accessible through URL: www.oreo.eu either by scanning the QR code located on the package or navigating there manually.</p>
<p>3.2. Les participants doivent suivre ces étapes :</p> <p>a) Choisir l'une des deux options pour participer au Jeu (sachant qu'ils pourront participer aux deux options in fine s'ils le souhaitent),</p> <ul style="list-style-type: none"> • participer à l'Instant Gagnant pour avoir une chance de gagner 2 places de cinéma pour Minecraft, Le Film ou une tasse OREO x MINECRAFT, LE FILM en édition limitée ou • participer à l'expérience de réalité augmentée Minecraft (Minecraft Expérience) pour le plaisir. <p>b) Entrer les informations personnelles obligatoires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adresse e-mail • prénom et nom de famille (facultatif) <p>(c) Avoir lu et accepter le Règlement du Jeu, avoir lu et accepter l'Avis de Confidentialité et confirmer que le participant a au moins 18 ans en cochant la case appropriée ;</p>	<p>3.2. Participants must follow these steps:</p> <p>a) Choose the option to enter the Promotion:</p> <ul style="list-style-type: none"> • participate in the Instant win for a chance to win a Tier 1 or tier 2 prize, or • participate in the AR Minecraft Experience for fun. <p>b) Enter the following mandatory personal details:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Email address • Enter their first name and last name (optional) <p>c) Agree to these Terms and Conditions and have read the Privacy Notice and confirm that they are at least 18 years old by checking the appropriate box;</p> <p>d) Enter the EAN Code number of the participants OREO pack to enter the Instant Win option</p> <p>*Please note that while we want to encourage you to participate and enjoy the benefits of the Promotion we believe in responsible consumption of our products. DO NOT purchase more products</p>

<p>d) Si les participants choisissent de participer à l'Instant Gagnant ils seront invités à saisir le numéro de code-barres (EAN) du paquet de biscuits OREO participant ou à le scanner pour continuer et voir s'ils ont gagné.</p> <p>* A noter que bien que nous souhaitons encourager les consommateurs à participer et profiter des avantages du Jeu, nous croyons en une consommation responsable de nos produits. N'achetez PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement utiliser ou consommer uniquement pour participer à ce Jeu.</p>	<p>than you can reasonably use or consume only to participate in this Promotion.</p>
<p>3.3. Gagner une dotation 3.3.1. Instant Gagnant: 50 % de toutes les participations pendant la période de Jeu passeront au hasard dans le panier de dotation quotidien. Si des dotations sont encore disponibles au moment de la participation, une dotation sera attribuée. Le panier de dotation se remplira à un moment aléatoire tout au long de la journée. Les premiers participants qui accèdent au panier remportent une dotation. Si aucune inscription n'est reçue, toute dotation non gagnée ce jour-là sera reportée au jour civil suivant. Si plus d'un type de dotations se trouve dans le panier de dotations quotidien, l'attribution des dotations se fera au hasard jusqu'à ce que toutes les dotations aient été gagnées.</p> <p>On entend par « instant gagnant » une programmation informatique déterminant que la connexion correspondant à un certain instant (date, heure, minute et seconde exacte) est déclarée gagnante de l'une des 2 dotations de l'Instant Gagnant stipulée à l'article 5, à savoir une tasse OREO x MINECRAFT, LE FILM ou 2 places de cinéma pour MINECRAFT, LE FILM. La liste des instants gagnants est définie de manière aléatoire en fonction du nombre de dotations et des dates d'ouverture et de clôture du Jeu.</p>	<p>3.3. Winning a Prize: 3.3.1. Instant Win: 50% of all entries during the Promotion Period will randomly get through to a daily prize basket. If prizes are still available at a given time of participation, a prize will be awarded. The prize basket will refill at a random time throughout the day. The first eligible participants who get through to the prize basket win a prize provided there is a prize in the basket at the point of entering. If no entry is received, any prize that is not won and redeemed on that day will be transferred into the next calendar day. Should more than one prize type be in the daily prize basket, prize allocation will be random until all the prizes have been won.</p> <p>An "instant win" is defined as a programmed moment determined by software, where the connection made at a specific instant (exact date, hour, minute, and second) is declared a winner of one of the two instant win prizes outlined in Article 5, namely an OREO x A MINECRAFT MOVIE mug or two cinema tickets for MINECRAFT, THE MOVIE.</p> <p>The list of instant win moments is randomly generated based on the number of prizes and the game's opening and closing dates.</p>
<p>3.3.2. Jeu Minecraft Experience : Au préalable directement ou bien, selon le choix des</p>	<p>3.3.2. Minecraft Experience game: After participants have successfully completed steps a)</p>

<p>participants, après avoir participé à l'Instant Gagnant une fois qu'ils ont terminé avec succès les étapes a), b), c) et d) ci-dessus, ils sont redirigés vers Minecraft Experience où ils peuvent démarrer le jeu Minecraft Experience. Pour pouvoir participer à cette expérience, les participants doivent croquer un biscuit OREO en forme de carré et le scanner avec leur appareil photo. Cela débloquera un portail vers l'univers de MINECRAFT, LE FILM. Pour placer le portail dans le monde réel, une surface plane est nécessaire. Derrière le portail, les participants peuvent trouver des objets cachés dans une pièce virtuelle. La découverte des quatre objets permet de débloquent un fonds d'écran OREO x MINECRAFT, Le Film . Le scan des biscuits et la navigation dans le monde virtuel nécessitent l'accès à l'appareil photo et au capteur de mouvement du smartphone du participant.</p>	<p>b), c) and d) they will be directed to Minecraft Experience where participants can start the game.</p> <p>To enter the experience, participants must bite an OREO cookie into a square shape and scan it with their camera. This will unlock a portal to the world of A MINECRAFT MOVIE. To place the portal in the real world, a flat surface is required. Behind the portal, participants can find hidden items in a virtual room. Discovering all four items unlocks [digital goodie]. Scanning cookies and navigating the virtual world require access to the camera and motion sensor of the participant's smartphone.</p>
<p>3.4. Notification des dotations– Instant Gagnant</p> <p>Les participants seront informés immédiatement sur www.oreo.eu s'ils ont gagné ou non.</p> <p>Si le participant a perdu, il recevra un message instantané sur www.oreo.eu l'avertissant qu'il n'a pas gagné.</p> <p>En cas de gain d'une dotation de l'Instant Gagnant et immédiatement après réception de la notification de gain, le gagnant sera invité à fournir son numéro de téléphone portable pour recevoir un code de vérification par SMS afin de valider son gain. Seuls les numéros de téléphone nationaux sont acceptés. Une fois soumis, le numéro de téléphone portable sera lié de manière permanente à l'adresse e-mail fournie lors du processus d'inscription et ne pourra pas être utilisé avec une autre adresse e-mail.</p> <p>Une fois que le gagnant a saisi le code correct - précédemment reçu par SMS - les gagnants seront redirigés vers un formulaire en ligne et - comme décrit au paragraphe 6.6 - invités à saisir leurs données personnelles afin que la dotation puisse leur être envoyé.</p>	<p>3.4. Winner notification – Instant Win</p> <p>Participants will be notified immediately at www.oreo.eu whether they have won or not during the Instant Win.</p> <p>In the event of a win and immediately upon receipt of the prize notification, the winner will be asked to provide his cellular number to be sent a verification code via SMS to validate his win. Only national cellular number are accepted. Once submitted the cellular number will be permanently linked to the email address provided during the registration process and may not be used with any additional email address.</p> <p>Once the winner has entered the correct code – previously received via SMS - the winners will be directed to an online form and –as described in paragraph 6.6 – asked to enter their personal data so that the prize can be sent to them.</p> <p>If the participant does not complete the form, or the browser session has been interrupted, winners will be contacted via their e-mail address provided in advance at www.oreo.eu with the request to</p>

<p>Si le participant ne remplit pas le formulaire, ou si la session du navigateur est interrompue, les gagnants seront contactés via l'adresse e-mail préalablement fournie sur www.oreo.eu avec la demande de fournir les données requises dans un délai des 7 jours calendaires après réception de la demande. Dans le cas contraire, toute revendication d'une dotation sera annulée sans compensation.</p> <p>Les données personnelles des personnes non désignées comme gagnantes finales seront conservées jusqu'à la date à laquelle les gagnants finaux sont déterminés, puis seront immédiatement détruites.</p> <p>Les frais de participation au Jeu quels qu'ils soient (par exemple frais de connexion internet...) ne sont pas remboursés par la Société Organisatrice.</p>	<p>provide the required data within the prescribed period of 7 (seven) calendar days after receipt thereof. Otherwise, any claim to a prize will be forfeited without any compensation.</p> <p>The personal data of the persons not designated as final winners will be kept for no longer than the date on which the final winners are decided and will be destroyed immediately thereafter.</p> <p>The Organizer will not reimburse any Game participation fees whatsoever (e.g. Internet connection fees, etc.).</p>
<p>4. CONDITIONS - RESTRICTIONS ET PARTICIPATION FRAUDULEUSE</p>	<p>4. Limitations And Fraudulent Participation</p>
<p>4.1. La participation à ce Jeu est uniquement possible avec l'achat d'un paquet OREO participant. L'organisateur ne prend aucune responsabilité pour l'achat ou la soumission de paquets OREO non participants ou endommagés avec des codes EAN potentiellement rendus non fonctionnels par un participant ou un tiers, et aucun remboursement ou échange ne sera effectué.</p>	<p>4.1. Participation in this promotion is only possible with participating OREO packs. The Promoter assumes no responsibility for any purchase or submission of non-participating or damaged OREO packs with potentially non-working EAN codes by any entrant and no refunds or exchanges will be made.</p>
<p>4.2. Seuls les codes-barres EAN OREO authentiques peuvent être utilisés pour ce Jeu. Toute tentative de falsification, d'altération ou de création personnelle de codes EAN sera poursuivie dans les conditions prévues par la loi. La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder aux contrôles d'emballage appropriés ou de les déléguer aux Administrateurs.</p>	<p>4.2. Only genuine OREO EAN barcodes may be used for this promotion. Any attempt to forge, alter or self-create EAN codes will be prosecuted as prescribed by law. The Organizer reserves the right to carry out appropriate packaging checks or to delegate them to the Administrators.</p>
<p>4.3. Les inscriptions de tierces parties et/ou effectuées de manière automatique à l'aide d'un programme informatique ne seront pas acceptées.</p>	<p>4.3. Third party and/or automated submissions/entries will not be accepted.</p>

<p>Les fausses identités créées dans le seul but de modifier, falsifier, contrefaire ou manipuler tout paramètre du Jeu, ainsi que la participation frauduleuse sous toute autre forme, sont interdites et ne seront pas acceptées.</p>	<p>Identities created solely for the purpose of altering, falsifying, forging or manipulating any game-related parameter, as well as fraudulent participation in any other form, are prohibited and will not be accepted.</p>
<p>4.4. Si le gagnant</p> <ul style="list-style-type: none"> • ne respecte pas les conditions énoncées dans ce document ; • a fourni une adresse e-mail invalide ; • utilise les adresses e-mail de @yahoo.[TLD] avec TLD (TopLevelDomain) = '.com', '.de', etc., et sont constatés par l'organisateur comme abusant de ces adresses, • ne fournit pas de coordonnées d'adresse correctes ou complètes sur le formulaire en ligne ; • ignore le courriel de "rappel" et ne remplit pas le formulaire en ligne dans le délai prescrit de 7 (sept) jours calendaires à compter de la réception dudit courriel de rappel ; • ne signe pas ou ne fournit pas d'autres documents requis pour prouver son identité dans le cas où cela lui serait demandé, et/ou ne signe pas ou ne fournit pas d'autres documents requis ; • ne fournit pas l'emballage de produits Oreo comportant le code gagnant dans le cas où l'organisateur le demande ; • n'est pas en mesure d'accepter la dotation telle que définie dans le présent document pour quelque raison que ce soit <p>alors la Société organisatrice se réserve le droit d'annuler la dotation attribuée ou d'offrir la dotation à un autre gagnant, sélectionné dans les mêmes conditions. Seules les adresses postales légales en France seront acceptées pour la livraison des dotations.</p>	<p>4.4. In case the winner</p> <ul style="list-style-type: none"> • fails to comply with the terms and conditions set out in this document; • has provided an invalid email address; • use email addresses of @yahoo.[TLD] with TLD (TopLevelDomain) = '.com', '.de', etc., and are found by the Promoter to be abusing such addresses; • fails to provide correct or complete address details on the online form; • ignores the "reminder" e-mail and does not complete the online form within the prescribed period of 7 (seven) calendar days from the receipt of said reminder e-mail; • does not sign/provide other documents required to prove their identity in case they asked to do so and/or does not sign/provide other documents required; • does not provide the Oreo package with the winning code in case the Promoter requests it; • is unable to accept the prize as set forth herein for any reason; <p>the Organizer reserves the right to cancel the given prize or offer the prize to an alternative winner, selected under the same conditions. Only legal postal addresses within France will be accepted for the delivery of prizes.</p>
<p>4.5. Les dotations ne sont pas transférables ni échangeables et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent ou toute autre forme de</p>	<p>4.5. Prizes are not transferable or exchangeable and cannot be redeemed for cash or any other form of compensation in whole or in part.</p>

<p>compensation, en totalité ou en partie. Si, pour quelque raison que ce soit, la dotation n'est pas disponible, l'organisateur se réserve la possibilité de la remplacer à tout moment par d'autres dotations de valeur commerciale égale ou supérieure.</p>	<p>If for any reason the prize is unavailable, the Promoter reserves the right to substitute it with other prizes of equal or greater value, at its sole discretion.</p>
<p>4.6. Si, pour quelque raison que ce soit, les gagnants des dotations ne reçoivent pas, n'utilisent pas, ou ne tirent pas profit de la totalité ou d'une partie de la dotation à l'échéance fixée par l'organisateur, alors la dotation, ou cette partie de la dotation, sera perdue par ces gagnants, et ni de l'argent, ni toute autre forme de compensation ne sera fourni en remplacement de cette dotation ou de cette partie de la dotation.</p>	<p>4.6. In the event that for any reason the prize winners do not receive/redeem/utilize either the whole of, or an element of the prize at the time stipulated by the Promoter, then the prize, or that element of the prize will be forfeited by the winners and neither cash nor any other form of compensation will be supplied in lieu of that prize or the element of the prize.</p>
<p>4.7. Une participation doit être effectuée directement par la personne participant au Jeu et conformément aux conditions du présent Règlement de jeu. Les participations de tiers, le spam et les inscriptions en masse ne seront pas acceptés.</p> <p>L'organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui interfère avec le processus de participation ou ne respecte pas les conditions du présent Règlement de jeu, et peut annuler, mettre fin, modifier ou suspendre la promotion ou invalider les participations affectées.</p> <p>Les participations qui ne satisfont pas pleinement aux exigences des conditions du présent Règlement seront disqualifiées et ne seront pas prises en compte.</p> <p>S'il est manifeste qu'un participant ou un foyer utilise des moyens pour contourner cette condition, tels que, sans s'y limiter, l'utilisation de multiples identités, la falsification frauduleuse de données, un comportement frauduleux ou malhonnête selon l'avis de l'organisateur, ou agit autrement en violation de ces termes, le participant ou le foyer sera disqualifié, et tout droit à la dotation sera annulé.</p>	<p>4.7. A participation/entry must be made directly by the person entering the Promotion and in accordance with these Terms and Conditions. Third party, spam and bulk entries will not be accepted. The Promoter reserves the right to disqualify any individual who tampers with the entry process or does not comply with these Terms and Conditions, and may cancel, terminate, modify or suspend the Promotion or invalidate any affected entries. Entries which do not satisfy the requirements of these Terms and Conditions in full will be disqualified and will not be counted. If it becomes apparent that either a participant or household is using any means to circumvent this condition such as, and without limitation, using multiple identities, fraudulently falsifying data, acting fraudulently or dishonestly in the opinion of the Promoter or otherwise acting in violation of these terms, the participant or household will be disqualified, and any prize entitlement will be void.</p>
<p>4.8. L'organisateur s'efforce de mener un jeu équitable et sécurisé et de prévenir les abus et la triche. Si vous participez d'une manière qui n'est pas conforme aux conditions du présent Règlement, votre participation (et celle de tout</p>	<p>4.8. The Promoter seeks to run a fair and secure promotion and prevent abuse and cheating. If you participate in a way that is not consistent with these Terms and Conditions, your participation (and any of your associated aliases' participation) will be</p>

<p>alias associé) sera disqualifiée, toute dotation attribuée pourra être déclarée nulle et récupérable, et l'organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futurs Jeux pour une période d'au moins six mois. Pour cette raison, l'organisateur se réserve le droit, à tout moment, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) vérifier l'éligibilité des participants et/ou des gagnants provisoires en demandant les informations qu'il considère raisonnablement nécessaires à cette fin. La participation ou toute dotation peut être suspendue jusqu'à ce que la vérification soit menée de manière satisfaisante ; b) disqualifier les participations qui ne sont pas effectuées directement par la personne participant au Jeu; c) disqualifier les participations en masse provenant d'individus, de groupes commerciaux ou de consommateurs, ou de tiers, ainsi que les participations incomplètes et les participations soumises par des macros ou d'autres moyens automatisés ; d) disqualifier les participations effectuées à l'aide de services de messagerie anonymes tels que, mais sans s'y limiter, Guerilla Mail, Dispostable ou Mailinator ;" e) disqualifier les participations dépassant le maximum autorisé, ou celles utilisant des techniques telles que le 'scripting' ;'brute force', l'utilisation de multiples cartes SIM pour les participations par SMS, la dissimulation de l'identité en manipulant les adresses IP, l'utilisation d'alias ou d'identités autres que les leurs, ou tout autre moyen ; f) disqualifier les participations qui, de quelque manière que ce soit, ne satisfont pas pleinement aux exigences des conditions du présent Règlement 	<p>disqualified, any Prize awarded may be decreed void and recoverable, and the Promoter reserves the right to bar you from entering future promotions for a period of at least six months. For this reason, the Promoter reserves the right at any point to:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) verify the eligibility of entrants and/or provisional winners by requesting the information he considers reasonably necessary for this purpose. Both participation or any Prize may be withheld until verification is completed satisfactorily; b) disqualify entries that are not made directly by the individual entering the Promotion; c) disqualify bulk entries from individuals, trade, consumer groups or third parties, incomplete entries and entries submitted by macros or other automated means; d) disqualify entries made using anonymous email services such as, but not limited to, Guerilla Mail, Dispostable or Mailinator; e) disqualify entries beyond the maximum allowed, or those using techniques such as 'scripting'; f) 'brute force', multiple SIM cards for text entries, masking identity by manipulating IP addresses, using aliases or identities other than their own or any other means; g) disqualify entries which, in some other way, do not fully meet the requirements of these Terms and Conditions.
<p>5. Dotations Instant Gagnant</p>	<p>5. Prizes</p>

<p>5.1. Dotations du jeu Instant Gagnant</p> <p>Au total, 1 500 dotations Instant Gagnant sont disponibles s’agissant du jeu Instant gagnant.</p> <p>Aucune autre dotation ne sera attribuée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 000 tasses OREO x MINECRAFT, LE FILM d’une valeur individuelle de 20 euros TTC • ou 500 paires de 2 tickets cinéma pour le film MINECRAFT, LE FILM d’une valeur individuelle de huit euros TTC, soit seize euros au total. <p>La liste des instants gagnants a été déposée chez Maître TRICOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL DONSIMONI TRICOU IMARD COTTINET & ASSOCIES ALLIANCE JURIS, dont le siège est situé 73 bis rue du Maréchal Foch 78000 VERSAILLES.</p>	<p>5.1. Instant Win prizes</p> <p>A total of 1500 instant win prizes are available. No further prizes will be awarded.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tier 1 Prize: 1000 OREO Coffee mugs with an individual value of 20 Euro • Tier 2 Prize: 500 Minecraft duo movie tickets with an individual value of 8 Euro. <p>A list of instant winners has been filed with Maître TRICOU, Associate Judicial Officer within the SELARL DONSIMONI TRICOU IMARD COTTINET & ASSOCIÉS ALLIANCE JURIS, whose headquarters are located at 73 bis rue du Maréchal Foch, 78000 VERSAILLES.</p>
<p>5.2. Le gagnant n'aura droit à aucune indemnisation et ne pourra faire aucune réclamation contre l’organisateur si tout autre événement faisant partie du prix est retardé, reporté, reprogrammé, ou annulé en raison d'un cas de force majeure.</p>	<p>5.2. The winner will not be entitled to any compensation and will have no claim against the Promoter if any part of the prize is delayed, postponed, rescheduled, or cancelled due to force majeure.</p>
<p>5.3. Force majeure : L’organisateur ne sera pas responsable envers une autre partie, et ne sera pas réputé avoir enfreint ou violé les conditions du présent Règlement (Règles), en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une des dispositions de ces Règles lorsque cette non-exécution ou ce retard est causé par des actes échappant au contrôle raisonnable de la partie impactée ("Partie impactée"), notamment les événements de force majeure suivants ("Événements de force majeure") qui entravent l'objet de ces Règles : (a) les catastrophes naturelles ; (b) les inondations, les incendies, les tremblements de terre ou les explosions ; (c) la guerre, l'invasion, les hostilités (que la guerre soit déclarée ou non), les menaces ou les actes terroristes, les émeutes ou autres troubles civils ; (d) les ordres ou lois gouvernementaux ; (e) les</p>	<p>5.3. Force Majeure: The Promoter shall not be liable or responsible to any other Party, nor be deemed to have defaulted under or breached these Terms and Conditions (Rules) , for any failure or delay in fulfilling or performing any term of these Rules when and to the extent such failure or delay is caused by or results from acts beyond the impacted Party’s (“Impacted Party”) reasonable control, including, without limitation, the following force majeure events (“Force Majeure Event(s)”) that frustrates the purpose of these Rules: (a) acts of God; (b) flood, fire, earthquake or explosion; (c) war, invasion, hostilities (whether war is declared or not), terrorist threats or acts, riot or other civil unrest; (d) government order or law; (e) actions, embargoes or blockades in effect on or after the date of this Agreement; (f) action by any governmental authority; (g) national or regional</p>

<p>actions, les embargos ou les blocus en vigueur à la date de cet Accord ou après cette date ; (f) les actions d'une autorité gouvernementale ; (g) une situation d'urgence nationale ou régionale ; (h) les grèves, les arrêts de travail ou les ralentissements de la main-d'œuvre ou d'autres perturbations industrielles ; (i) une épidémie, une pandémie ou une infection bactérienne similaire (définie par le Centre de contrôle des maladies des États-Unis comme une infection bactérienne ou une grippe virulente chez l'homme susceptible de provoquer une épidémie mondiale, une pandémie ou une maladie grave) ; (j) l'état d'urgence ; (k) la pénurie de fournitures médicales et d'équipements adéquats ; (l) la pénurie d'énergie ou d'installations de transport ; et (m) d'autres événements similaires échappant au contrôle raisonnable de la Partie impactée.</p>	<p>emergency; (h) strikes, labor stoppages or slowdowns or other industrial disturbances; (i) epidemic, pandemic or similar influenza or bacterial infection (which is defined by the United States Center for Disease Control as virulent human influenza or infection that may cause global outbreak, or pandemic, or serious illness); (j) emergency state; (k) shortage of adequate medical supplies and equipment; (l) shortage of power or transportation facilities; and (m) other similar events beyond the reasonable control of the Impacted Party.</p>
<p>6. LA LIVRAISON DES DOTATIONS</p>	<p>6. DELIVERY OF THE PRIZES</p>
<p>6.1. Seules les adresses postales françaises (incluant France métropolitaine, Corse & DROM COM – excepté Wallis et Futuna et Saint Pierre et Miquelon) seront acceptées pour la livraison des dotations</p>	<p>6.1. Only postal addresses in France incluant France métropolitaine, Corse & DROM COM – excepté Wallis et Futuna et Saint Pierre et Miquelon) will be accepted for the delivery of the prizes.</p>
<p>6.2. Les gagnants sont informés directement et immédiatement sur le site www.oreo.eu s'ils ont gagné une dotation et recevront ensuite, à l'adresse qu'ils auront communiquée, un email de vérification de noreply@e.fr.oreo.eu pour vérifier leur email.</p> <p>Une fois leur email vérifié et le formulaire précité rempli,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les places de cinéma leur seront envoyées à l'adresse email qu'ils auront communiquée, par email (ne-pas-repondre@exoset.fr) via la plateforme de gestion des places de cinéma, Exoset, dans un délai approximatif de 2 semaines - Les gagnants des tasses seront contactés par email par l'Agence Tessi (jeuxmdlz@tessi.fr) pour les modalités de livraison. Elles seront ensuite envoyées physiquement au gagnant dans un délai approximatif de 8 semaines. 	<p>6.2. Prizes will be delivered to the winner within 120 days from the date of notification of the winner's confirmation email via courier or other similar and secure messaging services. Winners will be notified via the email address they previously submitted at www.oreo.eu.</p> <p>Once their email is verified and the aforementioned form is completed:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Movie tickets will be sent to the email address provided by the participants via email (ne-pas-repondre@exoset.fr) through the cinema ticket management platform, Exoset, within approximately two weeks. • Winners of the mugs will be contacted by email by Tessi Agency (jeuxmdlz@tessi.fr) regarding delivery arrangements. The mugs will then be physically sent to the winners within approximately eight weeks.

<p>Spécificité pour les gagnants des places de cinéma des DROM COM (hors Wallis et Futuna et Saint Pierre et Miquelon) : il convient de contacter directement l'Agence Tessi à l'adresse email suivante jeuxmdlz@tessi.fr pour obtenir a posteriori le remboursement des 2 places de cinéma, dans la limite de 8€ TTC chacune et disponibles dans les cinémas de votre territoire.</p>	<p>Specific instructions for movie ticket winners from DROM-COM (excluding Wallis and Futuna and Saint Pierre and Miquelon): Winners must directly contact Tessi Agency at jeuxmdlz@tessi.fr to request reimbursement for the two movie tickets, up to a limit of €8 (including tax) each, valid in cinemas within their territory.</p>
<p>6.3. La dotation sera livrée à l'adresse indiquée par le participant au cours de son enregistrement. Si le gain ne peut être livré à l'adresse indiquée, ce qui sera supposé après une tentative infructueuse de livraison, il sera considéré comme abandonné par le gagnant. Dans ce cas, la dotation sera remise en jeu. Lors de la réception des dotations, le gagnant, ou la personne autorisée par le gagnant à le faire avec une autorisation spéciale, signe une déclaration d'acceptation de la dotation, mettant ainsi fin à toutes les obligations ultérieures de l'Organisateur et de l'Administrateur du Jeu envers le gagnant.</p>	<p>6.3. The prize will be delivered to the email address provided by the participant during registration. If the prize cannot be delivered to this address, which is assumed after one unsuccessful delivery attempt, the claim to the prize shall lapse and the prize shall be forfeited. In this case, a replacement winner will be drawn from the remaining participants under the same conditions. When receiving the prizes, the winner, or the person authorized by the winner to do so with a special authorization, signs a declaration of acceptance of the prize, which terminates all further obligations of the Organizer and Administrator of the prize game towards the winner.</p>
<p>6.4. Les dotations ne sont pas transférables et ne seront pas payées en espèces. Elles sont non modifiables, non échangeables et non remboursables. La valeur des dotations est déterminée au moment de la rédaction du présent Règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation. Les dotations ne peuvent faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, décharge ou de reprise, pour quelque raison que ce soit.</p>	<p>6.4. The prizes are non-transferable and will not be paid out in cash. They are non-changeable, non-exchangeable and non-refundable. The value of the prizes is determined at the time of drafting these rules and cannot be disputed. These prizes may not be the subject of a request for financial consideration, exchange or return, for any reason whatsoever.</p>
<p>6.5. Si, pour quelque raison que ce soit, la dotation n'est pas disponible, l'organisateur se réserve la possibilité de la remplacer à tout moment par une dotation d'une valeur commerciale équivalente ou supérieure</p>	<p>6.5. The Promoter reserves the right to offer a prize of equal or greater monetary value other than the one originally envisaged, if he deems this necessary.</p>
<p>6.6. Données à caractère personnel nécessaires à la livraison de la dotation Les données à caractère personnel suivantes seront demandées aux gagnants afin d'assurer</p>	<p>6.6. Personal data required for prize delivery. The following personal data will be requested from the winners to ensure the correct delivery of the prize:</p>

la livraison en bonne et due forme des dotations :

- Prénom, nom
- Âge
- Adresse (numéro, rue, le cas échéant n° d'appartement)
- Code postal, ville
- Téléphone

Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement des données à caractère personnel des participants dans l'avis de confidentialité des données www.oreo.eu.

Les informations à caractère personnel fournies par les participants ne seront utilisées par l'organisateur que dans le but de mener ce Jeu, sauf si les participants ont autorisé et accepté expressément de recevoir des communications commerciales au moment de la participation, et conformément à l'avis de confidentialité des données de l'organisateur qui peut être consulté sur www.oreo.eu.

Les services fournis sur www.facebook.com et www.instagram.com sont proposés par Facebook Ireland Limited, 4 Grand Canal Square, Dublin 2, Irlande. Il n'est pas exclu que Facebook stocke et traite les données téléchargées de manière indépendante. L'étendue de la collecte et l'utilisation ultérieure de ces données par Facebook échappent au contrôle de l'organisateur. Des informations du fournisseur tiers sur la protection des données sont disponibles sur les sites web Facebook et Instagram suivants:

<https://www.facebook.com/about/privacy>
<https://help.instagram.com/519522125107875>

Il n'est pas exclu que Facebook transmette également vos données à la société mère de Facebook Ltd, Facebook Inc., basée aux États-Unis.

- First Name, Last Name,
- Age
- Street, House Number/Flat Number (if applicable),
- Postal Code, City, District,
- Telephone

More details about the processing of participants' personal data are provided in the data privacy statement www.oreo.eu.

Personal information provided by entrants will only be used by the Promoter for the purposes of running this promotion (unless entrants have consented to receive marketing communications while participating) and in accordance with the Promoter's Data Privacy Statement, which is located at www.oreo.eu.

Any services provided by www.facebook.com and www.instagram.com are provided by Facebook Ireland Limited, 4 Grand Canal Square, Dublin 2, Ireland. It cannot be ruled out that Facebook will retain and process the sent data independently. The Organizer does not influence the purpose of the collection and further use of this data by Facebook. Information from the third-party provider on data protection can be found on the following Facebook and Instagram websites:

<https://www.facebook.com/about/privacy>
<https://help.instagram.com/519522125107875>
It is possible that Facebook will also transfer your data to the parent company of Facebook Ltd., Facebook Inc., based in the USA.

7. AVIS DE PROTECTION DES DONNÉES	7. DATA PROTECTION NOTICE
<p>7.1. La fourniture des données est obligatoire pour la participation au Jeu. En effet, ces données sont nécessaires pour la bonne gestion du Jeu, l’attribution et la remise des dotations et respecter nos obligations légales et découlant du présent règlement. Les données personnelles transmises par les participants font l’objet d’un traitement informatique pour les besoins de la gestion du Jeu et sont destinées à la société Mondelez Europe Services GmbH Succursale française.</p> <p>Les informations à caractère personnel fournies par les participants ne seront utilisées par l’organisateur que dans le but de mener ce Jeu, sauf si les participants ont autorisé et accepté expressément de recevoir des communications commerciales au moment de la participation, et conformément à l’avis de confidentialité des données de l’organisateur qui peut être consulté sur http://disclaimer.mondelezinternational.com/privacy_policy.html.</p> <p>L’organisateur peut divulguer les informations à caractère personnel des participants à ses contractants et agents pour les aider à mener ce Jeu ou à communiquer avec les participants.</p> <p>L’organisateur se conformera à toutes les exigences applicables de la loi sur la protection des données de 1978 telle que modifiée du règlement général sur la protection des données de 2016 et de toute législation qui lui succède ou de toute autre loi applicable.</p> <p>Chaque participant dispose d’un droit d’accès, de rectification, de suppression des informations les concernant ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort desdites données dans le cas où ils décèderaient et, du droit d’opposition lorsque le traitement est réalisé à des fins de prospection ou est fondé sur l’intérêt légitime en écrivant à à Mondelez France – Service Consommateurs – 92146 Clamart Cedex ou à l’adresse email suivante : <i>[to be completed]</i>.</p>	<p>7.1.The personal information provided by entrants will only be used by the Promoter for the purpose of conducting this promotion (unless entrants have consented to receiving marketing communications at the point of entry), and in accordance with the Promoters Data Privacy Notice which can be found at http://disclaimer.mondelezinternational.com/privacy_policy.html.</p> <p>The Promoter may disclose entrant’s personal information to its contractors and agents to assist in conducting this promotion or communicating with participants.</p> <p>The Promoter shall comply with all applicable requirements of the Data Protection Act 1998, the General Data Protection Regulation 2016 and any successor legislation or other local applicable law.</p> <p>Each participant has the right to access, rectify, and delete their information, as well as the right to define directives regarding the fate of their data in the event of their death. Participants also have the right to object when processing is carried out for marketing purposes or based on legitimate interest by writing to Mondelez France – Consumer Service – 92146 Clamart Cedex or to the following email address: <i>[to be completed]</i>.</p> <p>The Data Protection Officer of Mondelez Europe Services GmbH – French Branch can be contacted at the following address: MDLZDataProtectionOfficeMEU@mdlz.com Participants also have the right to lodge complaints with the CNIL, whose contact details are as follows: CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tel: 01 53 73 22 22 Fax: 01 53 73 22 00 In accordance with applicable regulations, participants' personal data will be retained for the duration of the Game and then archived for five (5) years to comply with legal obligations.</p>

<p>Le Délégué à la Protection des Données de la société Mondelez Europe Services GmbH – Succursale française peut être contacté à l'adresse suivante MDLZDataProtectionOfficeMEU@mdlz.com</p> <p>Chaque Participant dispose également du droit de porter ses réclamations auprès de la CNIL dont les coordonnées sont les suivantes : CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél : 01 53 73 22 22 Fax : 01 53 73 22 00</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, les données personnelles des participants sont conservées pendant la durée du Jeu et ensuite archivées pendant cinq (5) ans pour se conformer aux obligations légales.</p>	
<p>8. LIMITES DE RESPONSABILITÉ</p>	<p>8. Limitation of Liability</p>
<p>8.1. La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de participations perdues et/ou non-reçues, altérées ou différées ou qui ne peuvent être envoyées en raison d'erreurs techniques ou pour toute autre raison échappant à son contrôle. Il en est de même aux coordonnées incorrectes, altérées ou autrement erronées fournies par le participant. Afin d'éviter toute ambiguïté, il incombe au participant de vérifier les courriers indésirables/spam pour s'assurer qu'il reçoit bien les communications promotionnelles.</p> <p>L'organisateur n'est pas responsable de la réclamation tardive d'un participant pour son gain si un e-mail n'est pas reçu pour une raison quelconque.</p>	<p>8.1. The Promoter shall have no liability for late, incomplete, incorrectly submitted, altered or misdirected entries, claims or correspondence, whether due to error, omission, alteration, falsification, deletion, theft, destruction, transmission interruption, failure to communicate or otherwise.</p> <p>The same applies to address data provided by the entrant that is altered or otherwise incorrect. For the avoidance of doubt, it is the participant's responsibility to check spam to ensure that he/she has received promotional communications.</p> <p>The Promoter is not responsible for a participant claiming a prize late if this email is received anyway.</p>
<p>8.2. La Société Organisatrice fera de son mieux pour veiller à ce que le Jeu se déroule sans problèmes techniques. La Société Organisatrice n'est pas responsable des interruptions de service dues à des problèmes techniques, à des défaillances du système ou à des pannes logicielles, à des retards ou autres problèmes pouvant empêcher les participants de participer ou d'accéder au site du Jeu. La</p>	<p>8.2. The Promoter will make every effort to ensure that the promotion runs without technical problems. The Promoter is not responsible for service interruptions due to technical problems, system or software failures, delays or other problems that may affect the entrants' ability to participate in the promotion or access the website. The Organizer will immediately take all necessary</p>

<p>Société Organisatrice prendra immédiatement toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que l'origine de l'erreur puisse être identifiée et résolue dans les plus brefs délais.</p>	<p>measures to ensure that the cause of the error is found and resolved as soon as possible.</p>
<p>8.3. La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas d'attaques dites par injection de commandes SQL du site du Jeu ou du serveur qui exploite le site du Jeu. La Société Organisatrice n'est pas responsable si le site du Jeu ou des serveurs de sites impliqués subissent des cyber-attaques ayant pour conséquence que des Participants reçoivent des messages d'erreurs en tous genres.</p>	<p>8.3. The Promoter excludes its responsibility for any attacks against the website or the server that manages the website. The Promoter shall not be liable if the website or any server of the website is subject to cyber-attacks which may cause Entrants to receive false messages of any kind.</p>
<p>8.4. Si un participant ferme la fenêtre de navigation pendant la saisie des données ou si la connexion avec les serveurs des sites / le réseau est interrompu (quel qu'en soit le motif), la Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte de données.</p>	<p>8.4. If a participant closes their browser window during data entry or if the connection (for any reason) to the website's servers/network is interrupted, the Promoter is not responsible for any data loss.</p>
<p>8.5. Si, pour quelque raison que ce soit, un aspect de ce Jeu ne peut pas se dérouler comme prévu, notamment en raison d'une infection par un virus informatique, d'une défaillance du réseau, d'un incident lié à un logiciel malveillant, d'erreurs, d'une falsification, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, de défaillances techniques ou de toute autre cause indépendante de la volonté de l'organisateur qui corrompt ou affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette promotion, l'organisateur se réserve la possibilité d'annuler, mettre fin, modifier ou suspendre tout ou partie Du Jeu, à tout moment et sans préavis, ou invalider les inscriptions concernées.</p>	<p>8.5. If for any reason any aspect of this promotion is unable to run as planned, including due to computer virus infection, network failure, malware incident, errors, corruption, unauthorized interference, fraud, technical failures or any cause beyond the control of the Promoter, which alters or affects the administration, security, fairness, integrity or proper conduct of this promotion, the Promoter may, in its sole discretion, cancel, terminate, modify or suspend all or part of the promotion at any time without prior notice or cancel any affected entries.</p>
<p>8.6. La Société organisatrice et ses agences et sociétés associées ne seront pas responsables des pertes (y compris, sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou consécutives ou les pertes de bénéfices), des dépenses ou des dommages subis (qu'ils résultent ou non de la négligence d'une personne) en rapport avec ce Jeu ou avec l'acceptation ou l'utilisation de la dotation (y compris pour les invités), à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (y compris les dommages</p>	<p>8.6. The Promoter and its associated agencies and companies shall not be liable for any loss (including, without limitation, indirect, special or consequential losses or lost profits), expense or damage suffered (whether or not due to the negligence of any person) in connection with this promotion or the acceptance or use of the prize except for any liability that cannot be excluded by law, in which case such liability shall be limited to the minimum extent permitted by law.</p>

corporels, le décès et la fraude), auquel cas cette responsabilité est limitée au minimum autorisé par la loi.	
8.7. L'Organisateur ne sera pas responsable de tout retard ou manquement à ses obligations pour des raisons échappant à son contrôle raisonnable découlant, sans s'y limiter, d'un cas de Force Majeure tel que défini à l'article 5.3., ou de tout autre évènement indépendant de sa volonté.	8.7. The Promoter will not be liable for any delay or failure to comply with its obligations for reasons beyond its reasonable control arising from but not limited to Force Majeure as defined in 5.3., or any other circumstances.
9. DIVERS	9. Miscellaneous
9.1. La Société Organisatrice se réserve le droit de demander aux participants de prouver leur âge et lieu de résidence et d'annuler leur participation en cas de refus.	9.1. The Promoter reserves the right at any time, at his sole discretion, to verify the eligibility of any entrant (including but not limited to age and place of residence).
9.2. La participation au Jeu implique l'acceptation plein et entière du présent Règlement. En donnant leur consentement en cochant la case correspondante et en prenant part à ce Jeu, tous les Participants acceptent de se conformer au présent règlement.	9.2. By expressing the consent required in the selection context and by taking part in this promotion, all entrants accept these terms and conditions.
9.3. La Société organisatrice se réserve le droit de modifier le présent règlement. La version la plus récente du règlement est accessible à tout moment pendant le Jeu sur www.oreo.eu .	9.3. The Promoters reserve the right to amend these Rules. The most recent version of these Rules can be accessed at any time during the Promotion at www.oreo.eu .
9.4. Si certaines dispositions s'avèrent illégales, nulles, invalides ou inapplicables, elles seront dissociées et supprimées du Règlement, tandis que les clauses restantes demeureront pleinement en vigueur. Aucune réclamation ne sera acceptée par l'organisateur plus de 6 mois après la clôture du Jeu	9.4. If any provisions are found to be illegal, void, invalid or otherwise unenforceable, then it shall be severed and deleted from these rules and the remaining clauses shall remain in full force and effect. No claims will be accepted by the organizer more than 6 months after the end of the Game.
9.5. Le présent règlement de Jeu a été déposé auprès de Maître TRICOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL DONSIMONI TRICOU IMARD COTTINET & ASSOCIES ALLIANCE JURIS, dont le siège est situé 73 bis rue du Maréchal Foch 78000 VERSAILLES. Il est disponible sur www.oreo.eu pendant toute la durée du Jeu. Le présent règlement peut également être obtenu, jusqu'au 28/10/2025 (1 mois après la date de clôture du Jeu) inclus, sur simple demande écrite à l'Adresse du Jeu. Il est précisé que le timbre utilisé pour la demande de règlement ne sera pas remboursé.	9.5. The present rules of the Game are filed with Maître TRICOU, a bailiff associated with the SELARL DONSIMONI TRICOU IMARD COTTINET & ASSOCIES ALLIANCE JURIS, whose head office is located at 73 bis rue du Maréchal Foch 78000 VERSAILLES. They are available at www.oreo.eu for the duration of the Game. The present rules may also be obtained, up to and including 28/10/2025 (1 month after the closing date of the Game), by written request to the Game address. Stamps used to request the rules will not be reimbursed.

<p>9.6. Ces Règles prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication, y compris la publicité ou le matériel promotionnel. Tous les formulaires de participation et les instructions sont réputés faire partie du Règlement, et en y participant, tous les participants sont réputés les accepter et s'engager à les respecter. Conservez une copie à titre de référence.</p>	<p>9.6. These Rules prevail in the event of any conflict or inconsistency with any other communication, including advertising or promotional material. All entry forms and instructions are deemed to form part of the Rules and by entering all entrants are deemed to accept and be bound by these Rules. Keep a copy for your reference.</p>
<p>9.7. Ce Jeu n'est pas affilié à Facebook ni à Instagram et n'est en aucun cas parrainé, approuvé ou administré par Facebook. Facebook ou Instagram ne sont pas responsables du contenu publié dans le cadre de ce Jeu. Le destinataire des informations fournies par le participant n'est pas Facebook ni Instagram, mais le Promoteur, qui à son tour dégage Facebook et Instagram de toute réclamation juridique de tiers liée à cet Jeu. Toutes les questions, commentaires ou réclamations concernant ce Jeu ne doivent pas être adressés à Facebook ni à Instagram, mais au Promoteur.</p>	<p>9.7. This promotion is not affiliated with Facebook or Instagram and is in no way sponsored, endorsed or administered by Facebook. Facebook or Instagram are not responsible for the content published as part of this promotion. The recipient of the information provided by the entrant is not Facebook or Instagram, but the Promoter, who in turn indemnifies Facebook or Instagram from the legal claims of third parties in relation to this promotion. All questions, comments or complaints regarding this promotion should not be sent to Facebook or Instagram, but to the Promoter.</p>
<p>9.8. Le Jeu est soumis au droit français. Tout litige pouvant survenir en relation avec l'interprétation, l'application ou le non-respect des dispositions des présentes ou découlant du Jeu fera l'objet d'un règlement amiable. A défaut, il sera soumis aux juridictions du ressort de la Cour d'appel de Paris.</p>	<p>9.8. The Rules are governed by French law. Any dispute that may arise in relation to the interpretation, application or non-compliance with the provisions hereof or arising from the promotion shall be settled amicably out of court. Failing this, it will be subject to the exclusive jurisdiction of the Court of Appeal of Paris.</p>
10. GARANTIE	10. WARRANTY
<p>Sauf en cas de dessein et/ou de représentation frauduleuse, l'organisateur n'assume aucune garantie pour les dotations présentant des défauts. La Société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir au(x) gagnant(s) pendant l'utilisation et/ou la jouissance des dotations.</p>	<p>Except in the case of intent and/or fraudulent misrepresentation, the Promoter does not assume any warranty for prizes with defects. The Organiser declines all responsibility for any incidents or accidents that may occur to the winner(s) during the use and/or enjoyment of the prizes.</p>